

HOPITAL

Par Profil supprimé Postée le 20/03/2017 12:27

A ma demande je vais avoir mon premier rdv pour une demande avec l'appuie de mon médecin généraliste pour une hospitalisation.

J'ai eue les papiers mais j'ai toujours une aprehension au niveau du descriptif. Mon médecin connais mon parcourt et m'as conseiller d'être en ALD.

Mais j'ai 4 enfants et je suis en temps partiel.

Du fait je ne sais pas quoi faire?

Mise en ligne le 21/03/2017

Bonjour,

Nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre le sens de votre sollicitation à notre service. Si cela concerne la proposition de votre médecin de vous faire bénéficier d'une ALD pour la prise en charge de vos soins, nous ne serons pas en mesure de vous renseigner ou de vous conseiller. Seul un professionnel de santé connaissant l'ensemble de votre situation médicale pourra le faire. Une assistante sociale pourrait aussi éventuellement vous informer des caractéristiques particulières de ce mode de prise en charge, de ses avantages et de ses éventuels inconvénients.

Si les appréhensions que vous éprouvez concernent plus spécifiquement les soins dont vous allez bénéficier lors de ce temps d'hospitalisation, il ne faut pas que vous hésitez à solliciter votre médecin traitant ou les médecins que vous rencontrerez lors des consultations préalables à l'hospitalisation. Ces professionnels prendront le temps de répondre à vos questions et d'éclaircir tous les points qui resteraient nébuleux.

Si votre demande portait sur d'autres points que nous n'aurions pas compris, n'hésitez pas à nous solliciter à nouveau et nous donnant plus de précisions sur votre situation et sur la nature de vos interrogations. Si besoin, vous pouvez nous joindre tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans vos démarches.

Cordialement.
